


| | |
|----------------|---|
| ECOLE |  <i>Ecole Elémentaire</i> PIERRE CORNEILLE |
| Date | 06 mars 2018 |
| Commune | LYON 6^{ème} |

PARTICIPANTS

| | |
|-------------------------------|--|
| Ecole Pierre Corneille | M ^{ME} GUIARD – M ^{ME} HENRY - M. BARRAUD M. CERDON - M ^{ME} LAHIRE – M ^{ME} BLANCHARD |
| Parents élus | M ^{ME} MARQUES - M ^{ME} LETEISSIER - M ^{ME} LACHGAR - M. VERMET M. MOPTY - M. FAVIER - M ^{ME} VIDON – M ^{ME} KEUCHKERIAN |
| D.D.E.N | M. VIAL |
| Mairie de Lyon 6 ^e | M. DUVERNOIS |
| Ville de Lyon | M. ROCHE |

ABSENTS EXCUSÉS

| | |
|-----------------------|---|
| IEN | MME DAYDE |
| Service Médico-Social | M ^{ME} RENAUD |
| Parents élus | M ^{ME} PASQUIER-ALEONARD - M. YENGUE YENGUE - M ^{ME} BIGOT - M ^{ME} PORCHY |

ORDRE DU JOUR

- ✎ Nomination des secrétaires
- ✎ Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- ✎ Prévisions des effectifs pour 2018-2019
- ✎ Dates et organisation de la prochaine rentrée
- ✎ Organisation des inscriptions en CP 2018-2019
- ✎ Conseil Ecole-Collège – Procédure d'affectation – Stages de remise à niveau
- ✎ Rencontres USEP
- ✎ Sorties et projets scolaires de fin d'année
- ✎ Questions/Projets des parents d'élèves
- ✎ Périscolaire
- ✎ Date du dernier Conseil d'Ecole

Rédaction du procès-verbal

I - Nomination du secrétaire de séance

M. Mopty

II - Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école

Le compte rendu du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

III - Prévisions des effectifs pour 2018-2019

Actuellement, 165 élèves sont scolarisés à l'école.

Les effectifs prévus pour l'année prochaine sont en baisse.

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 26 | 31 | 38 | 28 | 28 | 151 |

IV - Dates et organisation de la prochaine rentrée

La rentrée des classes aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8h20.

Les enseignants feront leur rentrée le vendredi 31 août et la liste des classes sera affichée le même jour vers 16h.

Rythmes scolaires

Après consultation des conseils d'école jusqu'au 6 février, le maire de Lyon a confirmé le choix de la semaine à quatre jours le 7 février lors d'une conférence de presse.

Dans cette formule de quatre jours, les enfants auront :

- ✓ 4 matinées de 3h30 (8h30-12h) et 4 après-midi de 2h30 (14h15-16h45)
- ✓ une pause méridienne rallongée de 15 min (d'une durée de 2h15) augmentation des temps calmes (lecture, relaxation, sieste)
- ✓ garderie gratuite le matin de 7h50 à 8h20 sans arrivée échelonnée
- ✓ périscolaire payant le soir (une somme symbolique entre 16h45 et 17h30 et un tarif progressif en fonction du quotient familial de 17h30 à 18h30)
- ✓ périscolaire le mercredi matin avec augmentation du taux d'encadrement. Les activités s'articuleront autour de quatre pôles : culture, sport, sciences et numérique, citoyenneté

Le système sera voté par le conseil municipal du 26 mars, puis, confirmé par l'Inspection d'Académie d'ici début avril. Il entrera en vigueur dès la rentrée de septembre 2018.

V - Organisation des inscriptions en CP 2018-2019

L'inscription scolaire comprend se déroulera en deux temps :

- ✓ La préinscription administrative en ligne ou en mairie d'arrondissement
- ✓ L'inscription pédagogique auprès du directeur de l'école.

La campagne débutera officiellement début avril, une communication spécifique sera faite aux familles

VI - Conseil Ecole-Collège - Procédure d'affectation - Stages de remise à niveau

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

☞ Conseil Ecole-Collège

Le dernier conseil a eu lieu en octobre 2017. La continuité didactique et pédagogique, le suivi personnalisé des élèves et la réflexion partagée sont les trois axes retenus pour cette année. Des commissions de travail ont été créées dans ce sens rassemblant professeurs du primaire et du secondaire et des actions seront menées.

Les CM2 de l'école participent ainsi cette année au Rallye Maths Transalpin avec une classe de sixième de Mme Agouzal, professeur de mathématiques.

Comme chaque année, les élèves de CM2 qui s'inscriront au collège Vendôme le visiteront en fin d'année scolaire.

☞ Procédure d'affectation au collège

Une procédure de pré-affectation Informatique est mise en place : AFFELNET

- 1- M. Barraud établit la liste des élèves admissibles au collège - janvier 2018
- 2- **La fiche n°1** sera communiquée aux parents pour **mise à jour des données de l'enfant** (adresse, téléphone).
Dès réception des fiches mises à jour, M. Barraud effectuera si nécessaire les modifications sur AFFELNET
- 3- **Une 2^{ème} fiche** sera ensuite éditée sur laquelle le collège d'affectation sera indiqué. Cette fiche sera communiquée aux parents pour qu'ils **expriment leurs vœux d'affectation ou de dérogation**.
- 4- Les dossiers d'inscription au collège Vendôme seront réceptionnés par M. Barraud et distribués aux élèves.

Important : Malgré cette procédure, les familles sont toujours en charge des démarches administratives auprès de l'établissement d'affectation une fois le dossier complété.

☞ Stage de remise à niveau

Trois élèves sont inscrits sur l'école pour les vacances d'avril 2018.

VII - Rencontres USEP

Voici le tableau des rencontres USEP au programme d'ici la fin de l'année scolaire :

| CP | CP/CE1 | CE2 | CE1/CM2 | CM1 | CM2 |
|-------|--------------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------------|------|
| Danse | Danse Jeux Collectifs | Danse Vers les Sports Co | Badminton Gym Sensation | Badminton Hand | Hand |

VIII - Sorties et projets scolaires de fin d'année

Sorties prévues d'ici la fin de l'année scolaire :

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

- 30 mars : Auditorium de Lyon – « Sciences et Musique » - Classes de CE1/CM2 – CE2 – CM1
- 04 avril : Mairie Lyon 6 - Classe de CM2 – Rencontre avec M. Claude Bloch (témoignage déportation)
- 05 avril : Musée des Confluences – Montrer sa collection – Classes de CE1/CM2 – CM1 – CM2
- 26 avril : Mairie Lyon 6 - Classe de CM2 – Parcours citoyen

Projets scolaires de fin d'année :

- 15 mai : Ecole & Cinéma – Classes de CE2 & CM1
- 7-8-9 juin : Musée des Confluences – Exposition des collections des 3 classes.
- Juin : spectacle musique / Conservatoire

Dans le cadre du projet musique « 333 du 6 - Corps, Accords? D'accord ! » impliquant 9 classes de cycle 2 du 6ème arrondissement (Ecoles Créqui, Pradel et Corneille) et le Conservatoire de la ville de Lyon, la location de la salle de la Bourse du Travail (seule salle de Lyon dont la jauge permet l'accueil des enfants des 9 classes et de leurs parents) est à l'étude. Mais le coût financier pour assurer la sécurité et la disponibilité font obstacle. La réflexion est engagée.

- 05 juillet : Stade Quinet – Olympiades de l'Ecole
- Drapeau tricolore

Dans le cadre d'un projet artistique autour du tableau « La liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix, les CM2 de l'école ont exprimé par courrier à M. Duvernois, adjoint aux Affaires Scolaire – Lyon 06, leur regret de ne pas disposer d'un drapeau tricolore à l'école Pierre Corneille. M. Duvernois leur a répondu qu'il porterait cette demande devant les services compétents de la ville de Lyon ; si aucun résultat n'était obtenu, il s'est engagé au nom de la mairie du sixième à offrir ce drapeau à l'école.

Travaux :

- Suite à un problème de sécurité survenu dans la classe de Mme Lahire, toutes les tringles à rideaux des classes seront changées au cours du printemps.

IX - Questions/Projets des parents d'élèves

- ✎ L'association des parents d'élèves organise un vide-grenier autour du square Quinet le samedi 26 mai 2018.

Les démarches sont en cours auprès de l'OTEP de la ville de Lyon. Une communication sera faite auprès des familles de l'école dans le courant du mois d'avril.

- ✎ 3 ventes de gâteaux seront organisées d'ici la fin de l'année pour les classes n'y ayant pas encore participé.

X - Périscolaire

« Le Conseil d'Ecole donne des avis et présente des suggestions, notamment en matière de protection et de sécurité, contre toutes les formes de violence et de discrimination envers les élèves dans le cadre scolaire et périscolaire »

Concernant les interrogations, les modalités d'encadrement des élèves et les problèmes pouvant survenir sur le temps périscolaire, les principaux interlocuteurs des parents d'élèves sont le directeur d'ALAE, M. Anglésio, et le responsable de secteur de la ville de Lyon, M. Roche.

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les objectifs généraux, les moyens, les méthodes et les résultats attendus font l'objet d'un projet pédagogique de l'ALAE, rédigé et validé annuellement.

Les animateurs et responsables du périscolaire, les enseignants et le directeur de l'école s'assurent de la cohérence des différents temps de l'enfant, travaillent ensemble dans le cadre de la coéducation, soucieux du maintien d'un bon climat scolaire et de la sécurité des enfants.

XI - Date du dernier Conseil d'Ecole

Le dernier conseil aura lieu le jeudi 14 juin de 18h15 à 20h15.

Fait à Lyon le 08/03/18

Le Directeur
M. Barraud

Le Secrétaire de séance
M. Mopty